



ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL SANS
HÉBERGEMENT
(WAILLY-RIVIÈRE-FICHEUX-RANSART-
BOIRY SAINT MARTIN ET BOIRY SAINTE RICTRUDE)

Formulaire d'inscription Vacances Scolaires
Du lundi 13 au vendredi 17 février 2023 à Boiry Ste Rictrude
DOSSIER ENFANT - 3/13 ANS
(Un dossier par enfant)

INFORMATION COVID 19 : Un protocole sanitaire rappelant les règles à respecter pour éviter la propagation du virus sera donné aux familles. Il devra être signé par les titulaires de l'autorité parentale.

Renseignements relatifs à l'enfant (cocher les cases désirées)

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance : / / Âge :

Garderie Matin : 7h30-8h30 : OUI NON

Cantine : 12h00-14h00 : OUI NON

Accueil des enfants externes dès 13h30 : OUI NON

Les pique-niques sont à fournir par les parents lors des sorties prévues à la journée uniquement.

Nom et Prénom du responsable légal de(s) enfant(s) :

Adresse :

Adresse mail à renseigner impérativement afin de générer vos identifiant et mot de passe pour accéder au portail famille :

Téléphone domicile :

Portable mère :

Portable père :

Renseignements complémentaires

Employeur du Père.....

.....

Employeur de la mère.....

.....

Nom du médecin traitant :.....

Tél :.....

Autres coordonnées en cas d'URGENCE :.....

.....

Nom et qualité des personnes de plus de 16 ans autorisées à reprendre mes enfants :

.....

.....

Pièces à fournir OBLIGATOIRES

- Copie de votre attestation carte vitale.
- Copie du ou des derniers avis d'imposition ou non imposition de la famille.
SANS, le prix plafond sera appliqué.
- Copie de votre carte mutuelle.
- Attestation d'assurance extrascolaire.
- Copie du carnet de vaccination.
- Fiche sanitaire de liaison (fournie par l'organisateur) à rendre **dûment complétée.**
- Un certificat d'aisance aquatique pour les enfants de + de 5 ans. (non obligatoire)
(Qui devra être délivré par un professionnel)
- Aide aux vacances (joindre obligatoirement 1 copie de votre notification Aide au Temps Libre).
- Coupon règlement intérieur – protocole sanitaire signé.

Conditions d'Inscriptions :

Les dossiers sont à déposer dûment complétés avant le 3 février 2023

à la Mairie de Wailly

ou par mail : mairiewailly@hotmail.fr

Tout dossier incomplet ou hors délai sera refusé.

◇ *Les médicaments sont interdits.*

◇ *En cas d'absence de plus de trois jours, le remboursement ne pourra se faire que sur présentation d'un certificat médical, avec retenue de 10% du tarif.*

◇ *L'exclusion partielle voire définitive du Centre de Loisirs est envisagée en cas de non-respect des biens ou des personnes. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.*

ACCUEIL DE LOISIRS

Du lundi 13 au vendredi 17 février 2023 à Boiry Ste Rictrude

De 8h30 à 12 h 00 et de 13h30 à 17h30.

Possibilité de garderie le matin de 7h30 à 8h30 et le soir jusqu'à 18h30.

Cantine de 12h00 à 14h00 inscription obligatoire à la semaine complète ;

Accueil possible des externes dès 13h30.

TARIFS

Tranche	Quotient Familial	Tarif semaine	Tarif semaine extérieurs
T1	0 à 3960€	20€	26€
T2	3961 à 6594€	24€	31.20€
T3	6595 à 9940€	28€	36.40€
T4	9941 à 15968€	36€	46.80€
T5	15969€ et +	45€	58.50€

↪ Quotient familial fiscal (revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts)

↪ Réduction de 5% à partir de 2 enfants sur l'ensemble de la facture.

	INTERCOMMUNALITÉ	EXTERIEURS
Garderie Matin ou Soir	1,50 €/ Jour	2,00 €/Jour
Cantine	17,50 € /Semaine (Soit 3,50 € le repas)	20,00 € /Semaine (Soit 4,00 € le repas)

L'inscription à la cantine se fait à la semaine.

L'absence à un repas ne donnera pas lieu à un remboursement.

Calcul du quotient familial

<u>REVENU FISCAL DE REFERENCE</u>	: (divisé par) <u>NOMBRE DE PARTS</u>	<u>QUOTIENT FAMILIAL</u>

FICHE RÈGLEMENT

NOM DE L'ENFANT INSCRIT :

DÉTAIL RÈGLEMENT

<u>Tranche n°:</u>	
	<u>Prix semaine</u>
	FEVRIER
Semaine	
Cantine	
Garderie	
Total :	

Bénéficiez-vous de l'Aide au Temps Libre ? OUI

NON

En cas d'inscription de plusieurs enfants, un abattement de 5% est appliqué sur le prix à la semaine.

Inscrivez-vous plusieurs enfants au centre ? OUI

NON

Précisez leurs nom et prénom :

Les règlements de garderie et de cantine feront l'objet d'un paiement global avec celui du centre de loisirs. **Règlement à l'ordre du Trésor Public à réception de facture.**

Informations complémentaires

- Votre enfant suit-il un régime alimentaire particulier ?
Lequel ?

- Votre enfant souffre-t-il d'allergie(s) ?
Précisez :

- Autorisez-vous l'application de crème solaire sur votre enfant ?

OUI **NON**

- Si votre enfant a moins de 6 ans, est-il propre au lit ?

OUI **NON**

- Votre enfant suit-il un traitement médical pour une affection chronique ?
Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants
(dans leur emballage d'origine marqué au nom de l'enfant et avec la notice)

OUI **NON**

- Un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) est-il en cours ?
Si oui, veuillez joindre le protocole et toutes les informations utiles.

OUI **NON**

Autorisations

- Autorisez-vous votre enfant à la pratique d'une activité physique et sportive ?
OUI **NON**
- Autorisez-vous votre enfant à une activité de baignade surveillée ? Avec ou sans gilet de sécurité ?
OUI **NON**
- Autorisez-vous votre enfant à être photographié et la diffusion de son image dans un usage limité à promotion du centre de loisirs ?
(Exemple : Photographie dans le bulletin municipal)
OUI **NON**
- Autorisez-vous votre enfant à venir seul au centre ?
OUI **NON**
- Autorisez-vous votre enfant à repartir seul du centre ?
OUI **NON**
- Autorisez-vous votre enfant à être transporté en car ou en véhicule de fonction ?
OUI **NON**
- Nous autorisez-vous à hospitaliser votre enfant en cas d'extrême d'urgence ?
OUI **NON**
- Autorisez-vous votre enfant à être maquillé pour les occasions festives du centre ?
OUI **NON**

ENGAGEMENT DES PARENTS OU DE LA PERSONNE RESPONSABLE

Je soussigné avoir pris connaissance du règlement intérieur, avoir renseigné la fiche sanitaire de liaison et m'engage à communiquer sans délai toute modification de ces renseignements.

Date :

Signature(s) :

« Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à Monsieur le Maire de Wailly, 1, rue de la Mairie, 62217 WAILLY.

La mairie de Wailly s'engage à respecter le Règlement Européen sur la Protection des Bases de Données ».